

Demande de bail non exclusif (BNE) d'exploitation de sable et de gravier

SECTION 1	ENTITÉ												
1.1 REQUÉRANT	•												
	Nom de	l'entreprise						N° ma	tricule (NE	EQ)	N° d'inte	ervenant	
☐ ENTREPRISE											0		
ou ☐ PARTICULIER	Nom		Pré	énon	n			Date d	e naissan	ce	N° d'inte	ervenant	
_	***********************		anior montal)			A	\/:1	le villes		ialpalitá			
Adresse (numéro,	rue, route	rurale ou c	asier postai)			Арр.	VII	ie, villaç	je ou mun	icipalite			
Province		Pays	Code postal		Téléph	none (doi	nicile))	Télépho	ne (bure	au)	Poste	
Télécopieur			Adresse de c	 ourr	ier élect	ronique							
•													
1.2 ADRESSE DI	E CORRES	SPONDANC	E										
Nom de l'entreprise									N° matricule (NEQ)			N° d'intervenant	
Nam		Prénom						Data da maiosarra		N° d'intervenant			
Nom			P	om	m			Date de naissance		N d intervenant			
Adresse (numéro,	rue, route	rurale ou c	asier postal)			Арр.	Vil	le, villaç	je ou mun	icipalité			
Province		Pays	Code postal		Téléph	one (don	nicile)		Télépho	ne (bure	au)	Poste	
		. uyo			Гоюри	0110 (0011			Тогория	ono (baro	uu,		
Télécopieur			Adresse de c	ourr	ier élect	ronique							
SECTION 2 LO			TERRAIN VISÉ										
Nom du canton, de	_		seigneurie	Ra	ing		Lot			Bloc			
Carte SNRC :													
Nouvelle exploitatio	n ?	☐ Oui	☐ Non*	*Si	non, №	du site M	ERN :				(ex.	: 22A05-003)	
Coordonnées UTM	NAD 1983	:	Est						Nord	Zone №			
SECTION 3 R	FNSFIGN	JEMENTS	RELATIFS À L'I	EXP	LOITAT	TION							
(Tous les champs			KEEATH O A E I	-/\	LOTTA	ION							
Votre référence (facultatif) :					Extract	tion annu	elle pre	évue :			☐ t.m. c	ou 🗌 m.c.	
Exploitant(s) actuel(s) :					Date projetée du début de l'exploitation :								
But de l'exploitation	:												
(ex. : entretien ou ré	éfection de	chemin fore	stier, vente de ma	térie	l, constr	uction de	la rout	te (<i>numé</i>	ro))				
COCHER LA OU LE		_					Mora						
SUBSTANCES VIS	<u>ÉES</u> L	Gravier					Rés	erve déja	à présente	sur le site)		
SECTION 4 A	UTRES P	PERMIS OL	JAUTORISATIC	NS	CONN	EXES À	OBTE	ENIR AL	JPRÈS D	U MFFP	ET/OU M	IERN	
Dans le cadre de l													
générale régionale (MERN) afin d'obter	du ministè	re des Forêt	s, de la Faune et										

Cocher la ou les cases appropriées :

Permis d'intervention forestière
Autorisation pour la construction d'un chemin
Baux de location
Autres, spécifier :

Important:

Veuillez contacter, dans les plus brefs délais, la Direction générale régionale concernée du MFFP et/ou MERN, et ce, afin d'optimiser les délais de traitement (les consultations requises seront effectuées pour l'ensemble du projet).

Pour joindre les bureaux régionaux : http://www.mffp.gouv.qc.ca/nousjoindre-ministere.jsp

http://www.mern.gouv.qc.ca/nousjoindre/nousjoindre-regions.jsp

MRC de Manicouagan

☐ Plan exigé par règle	par règlement (art. 48), dont l'échelle n'est pas inférieure à 1/50 000 indiquant la localisation du site à exploiter.							
☐ Le paiement de 344	Le paiement de 344,00 \$ (chèque fait à l'ordre de la MRC)							
Permis d'intervention, si construction ou amélioration de chemins forestiers.								
Important :								
de l'environnement, cor	oncerne une nouvelle exploitation pour laquelle un certificat d'autorisation est requis en vertu de la Loi sur la ompléter le formulaire de demande de certificat d'autorisation du MFFP et fournir une carte détaillée dont l /5 000. Cette carte doit indiquer :							
des chemins publics	isant l'objet de la demande et le territoire avoisinant jusqu'à un minimum de 150 mètres; y inscrire le nom et le s, selon le Code de la sécurité routière, des voies d'accès existantes et à construire, des cours d'eau ou des puits ainsi que l'emplacement et la nature de toute construction, terrain de camping ou établissement récréatif;	s lacs,						
matériaux produits,	proposée, y compris la localisation des équipements, des aires de chargement, de déchargement et de dépondes aires sur lesquelles sont entreposés des résidus; l'emplacement des aires d'entreposage des terrol végétal et, s'il y a lieu, celui des faces d'exploitation (front de taille); la date de l'établissement de la carte.							
	LARATION DU RESPONSABLE	3						
	la présente demande, avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations trimestrielles et redevanc ticle 155 de la Loi sur les mines et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demar							
DATE :	SIGNATURE :							
Si transmission par tél	élécopieur							
	☐ loyer payé avec solde à l'intervenant							
SECTION 7 SECT	TION RÉSERVÉE À LA MRC							
Titre émis par la MRC								
par as asset								
Titre émis pour la MRC	C Code MRC							
Nom du préposé	Prénom du préposé							
Numéro site SMS	Commentaire localisation							
Demande :	☐ Inscription du bail non exclusif au registre							
	☐ Création d'un nouveau site							
	☐ Création d'un nouvel intervenant							
	☐ Consultation des communautés autochtones							
Exploité en vertu de :	☐ Certificat d'autorisation environnemental No certificat Date fin:							
	☐ Droits acquis							
	I I Droits acquis reconnus							
	 □ Droits acquis reconnus □ RNI (Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) 							
	 □ RNI (<i>Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État</i>) □ RNI - Chemin forestier 							
	 □ RNI (Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) □ RNI - Chemin forestier □ CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) 							
Type d'exploitation :	 □ RNI (<i>Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État</i>) □ RNI - Chemin forestier 							
Type d'exploitation : Contrainte :	 □ RNI (Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) □ RNI - Chemin forestier □ CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) □ Redevable avec production de déclarations d'extraction trimestrielles 							
	 □ RNI (Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) □ RNI - Chemin forestier □ CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) □ Redevable avec production de déclarations d'extraction trimestrielles □ Non redevable avec production de déclaration d'extraction annuelle 							
	 □ RNI (Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) □ RNI - Chemin forestier □ CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) □ Redevable avec production de déclarations d'extraction trimestrielles □ Non redevable avec production de déclaration d'extraction annuelle □ Exploitation des réserves seulement à partir du 							
Contrainte :	 □ RNI (Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) □ RNI - Chemin forestier □ CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) □ Redevable avec production de déclarations d'extraction trimestrielles □ Non redevable avec production de déclaration d'extraction annuelle □ Exploitation des réserves seulement à partir du 							
Contrainte :	 □ RNI (Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État) □ RNI - Chemin forestier □ CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) □ Redevable avec production de déclarations d'extraction trimestrielles □ Non redevable avec production de déclaration d'extraction annuelle □ Exploitation des réserves seulement à partir du 							

Adresse de retour : MRC de Manicouagan

SECTION 5

DOCUMENTATION À JOINDRE

Édifice Georges-Henri-Gagné

768, rue Bossé

Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6

MRC de Manicouagan 2024-01

Téléphone : 418-589-9594 Télécopieur : 418-589-6383